

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 804

Artikel: Travail : à nouvelles technologies, nouveaux syndicats : à Genève, on rénove
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022689>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A nouvelles technologies, nouveaux syndicats

Les voies et moyens du discours syndical se diversifient. On avait déjà rendu compte dans ces colonnes de l'initiative de la FTMH genevoise, faisant appel à un journaliste pour décrire la situation de l'industrie horlogère¹. Voici maintenant que les syndicats chrétiens s'adjoignent des sociologues pour dresser le constat de l'introduction des nouvelles technologies en Suisse romande, connaître la perception qu'en ont les travailleurs et tenter de formuler une stratégie syndicale².

Tout a démarré début 1983 lorsque la CRT (Confédération romande du travail, syndicat chrétien du tertiaire) a mandaté un groupe de travail pour réfléchir aux problèmes des nouvelles technologies (grosse informatique, robotique, conception assistée par ordinateur, traitement de texte, micro-ordinateurs). La démarche a été élargie aux autres membres de la commission syndicale Action et Solidarité: Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux, Fédération fribourgeoise des syndicats chrétiens, Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs (voir texte ci-dessous) et Fédération jurassienne des syndicats chrétiens, et menée en liaison avec un groupe de sociologues «alternatifs», le GRISOC (Groupe de recherche et d'intervention sociologiques), auquel on doit déjà une étude sur les conditions de vie des salariés en Suisse romande réalisée avec le MPF.

Les résultats de l'enquête par questionnaire menée pendant dix-huit mois auprès de 438 salariés de Suisse romande, qui constituent le corps de l'ouvrage, sont très riches sans pour autant beaucoup surprendre. Si, pour l'ensemble de l'échantillon, l'irruption des nouvelles technologies est vue avec une certaine méfiance, les travailleurs qui y sont directement confrontés sont plus positifs. Cette dernière attitude est cependant fonction de la

position du travailleur: situé au bas de l'échelle, il se trouve encore plus isolé dans son travail, alors que pour l'employé ou le cadre l'informatique devient le moyen d'une plus grande autonomie.

Dans une partie plus militante, les auteurs, partant du constat vérifié par l'enquête que les travailleurs ne sont pas associés à l'introduction des nouvelles technologies dans l'entreprise, revendiquent une obligation générale de négocier, une modernisation des rapports sociaux parallèle à la modernisation technologique. Les avantages que l'on peut attendre d'une innovation doivent être partagés entre

l'amélioration de la productivité et celle de la situation des travailleurs.

Un livre qui témoigne de l'effervescence d'idées sur les formes et les enjeux nouveaux du dialogue social que l'on retrouve à propos d'autres questions comme la flexibilité du travail ou l'institution de «cercles de qualité». C'est par une telle réflexion, indispensable, que le syndicalisme de demain se prépare.

¹ Jean Steinauer, *L'horloge flétrie*, 1984, diffusion Editions d'En Bas.

² Action et Solidarité et GRISOC, *Les nouvelles technologies... vues par les travailleurs*, 1986, 176 pages, 15 francs.

A Genève, on rénoove

La publication de l'enquête «Les nouvelles technologies» est l'occasion de se pencher sur les travaux du SIT-Genève (ancienne Fédération des syndicats chrétiens de Genève, rebaptisée à fin novembre) «petit» syndicat (13 secrétaires syndicaux représentant 8,55 (!) postes); et d'y découvrir trois points essentiels que sa position de minoritaire a peut-être favorisés.

Dans son action, l'ex-FSCG a privilégié les revendications qualitatives plutôt que quantitatives. Dans son rapport d'activité (de novembre 1983 à octobre 1985), on peut relever diverses prises de positions, soutien à des manifestations, démarches, publications, allant dans le sens d'une meilleure formation professionnelle, d'une amélioration des conditions de logement, des allocations familiales, des transports, etc. Il en est de même pour le travail des commissions, tel par exemple le projet de création d'une commission «écologie du travail» s'occupant des rapports entre conditions de travail et conditions de vie et de la santé des travailleurs. La participation du SIT à l'enquête mentionnée en est aussi une illustration.

Importante ensuite la volonté de défendre les plus

défavorisés, «ceux qui ont le plus de difficultés à s'organiser». Ainsi, par exemple, le soutien aux travailleurs de la terre, de l'hôtellerie et de la restauration, plus particulièrement aux saisonniers de ces professions. Ainsi également, la part active prise par la FSCG lors de la grève (mai 1984) des nettoyeurs à l'hôpital, à qui l'on voulait imposer des horaires de nuit. Cette politique est réaffirmée par le SIT.

Enfin, sa préoccupation pour l'économie genevoise, que l'on retrouve notamment dans une de ses publications, «Genève: un canton à deux vitesses», mai 1985 (adresse utile: SIT-Genève, rue des Chaudronniers 16, 1204 Genève, tél. 022 / 20 50 44) qui faisait suite à une journée de formation à laquelle avait participé trois universitaires s'exprimant sur «La mobilité spatiale des Suisses» (Michel Bassand), «L'industrie: une crise en mutation?» (Claude Raffestin), «Emploi, habitat et zones industrielles à Genève» (Philippe Gfeller).

La FSCG a changé de nom, elle réorganise sa structure. Et si vous faites un tour du côté de la rue des Chaudronniers, vous verrez que le nouvellement baptisé «SIT» transforme ses locaux. Un signe pour un meilleur accueil, certes, mais peut-être aussi, exprimé concrètement, celui d'une mutation.